

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE



### ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2024 Taux de participation à 12 h – 2<sup>d</sup> tour

Le taux de participation enregistré à 12 h en Ille-et-Vilaine est de **22,25 %**.  
Ce taux est issu de trois bureaux-test\*.

En 2022, le taux de participation départemental était, à la même heure, de 17,69 %.

Le prochain taux de participation sera communiqué à 17 h.

Les résultats provisoires nationaux seront consultables, à partir de 20 h, sur le site internet du ministère de l'Intérieur : <https://elections.interieur.gouv.fr/>

*\*Les bureaux-test sont des bureaux dont les résultats sont en moyenne, sur les scrutins précédents, les plus proches des résultats départementaux.*

**Service du cabinet  
Pôle communication interministérielle**

Tél : 02 21 86 20 71  
Mél : [pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr)

**Astreinte communication interministérielle**  
*En semaine à partir de 18 h et le week-end*

Tél : 06 79 78 73 41  
Mél : [pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr)